

**LE 23 JUIN, OSICA SIGNE UNE CONVENTION AVEC FREE  
POUR LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SOCIALE  
SUR SON PATRIMOINE DE SARCELLES**

Une convention a été signée le 23 juin 2010 entre Stéphane KEÏTA, directeur général d'OSICA, membre du directoire du groupe SNI, et Maxime LOMBARDINI, directeur général d'ILIAD (maison mère de Free et de Free Infrastructure, filiale du groupe dédiée au déploiement de réseau FTTH - fibre jusqu'au foyer).

**Une « première » dans le logement social**

La signature de cette convention est l'aboutissement d'une démarche initiée dès 2007 au sein du groupe SNI visant à définir une stratégie :

- pour répondre aux besoins de pré-équipement des bâtiments et de maîtrise des risques : un guide de prescriptions techniques a été édité en ce sens en septembre 2009.
- pour préfigurer le potentiel d'usage de la fibre, en termes de relations et de services aux locataires (communication, extranet locataire, contrôle d'accès, maîtrise des consommations).

Une convention-type a été élaborée par le groupe SNI, et OSICA a pu bâtir son propre cahier des charges avec pour objectif :

- mettre en œuvre les dispositions de la Loi de Modernisation de l'Economie du 4 août 2008 ;
- peser de tout son poids de bailleur important dans la ville et en Ile de France, pour obtenir une offre favorable à ses clients-locataires sociaux et très sociaux ;

Dans ce dossier, OSICA joue en réalité un véritable rôle d'intermédiation, en faisant profiter ses clients de son poids patrimonial et commercial adossé au groupe SNI.

OSICA a donc effectué son premier appel à candidature, afin de choisir un opérateur d'immeubles pour son patrimoine de Sarcelles, avoisinant 4 000 logements.

La société FREE est l'opérateur qui a été retenu par OSICA, au regard de l'offre suivante :

1/ la réalisation du réseau de fibre optique jusque dans les logements (FTTH) ;

2/ la fourniture d'une offre sociale de fibre gratuite, à la discrétion du locataire, comprenant :

- o un service de télévision incluant les 18 chaînes nationales gratuites de la TNT en qualité numérique ;
- o un accès illimité aux services internet web et mails en bas débit (128 ko) ;
- o l'abonnement téléphonique gratuit permettant la réception des appels, avec une portabilité du numéro pour les lignes existantes ;

Chaque locataire aura ensuite la possibilité de rester chez FREE ou de choisir un autre opérateur de télécommunication en souscrivant directement un abonnement pour profiter des services proposés à très haut débit par ce dernier, conformément à la loi LME du 4 août 2008.

Avec cette offre, OSICA va permettre à ses locataires sarcellois de bénéficier gratuitement des avantages de la fibre optique qui, à terme, pourra être déployée dans des conditions similaires ailleurs, dans son patrimoine en Ile-de-France.

**OSICA**, Entreprise Sociale pour l'Habitat, filiale du groupe SNI/Caisse des Dépôts, est l'un des opérateurs HLM majeurs de la région Ile-de-France avec un patrimoine de près de 40 000 logements familiaux et 11 600 logements en résidences services (résidences pour personnes âgées, étudiants, jeunes travailleurs, travailleurs migrants...) dans 126 communes. Avec près de 50 % de ses logements situés en zone urbaine sensible et 44% de sa population bénéficiaire de l'APL, OSICA est un maître d'ouvrage à la vocation sociale affirmée qui compte 780 collaborateurs permanents. Pour répondre aux besoins croissants de la région, OSICA poursuit son développement avec comme objectif de construire en moyenne 800 logements par an.

Contact presse :

Valérie ALAINE – 01 55 03 35 75 / 06 78 06 33 72 – [valerie.alaine@osica.sni.fr](mailto:valerie.alaine@osica.sni.fr)